
Rapport hebdomadaire de l'administrateur à l'Inspecteur général chargé de la haute direction de l'école

Numéro d'inventaire : 1979.09235

Auteur(s) : Louis Pasteur

Type de document : texte ou document administratif

Période de création : 3e quart 19e siècle

Date de création : 1864

Matériau(x) et technique(s) : papier

Description : Feuillet à l'en-tête de l'Ecole Normale Supérieure.

Mesures : hauteur : 32 cm ; largeur : 20,8 cm

Notes : Administrateur de l'Ecole normale supérieure, Pasteur rédige ce rapport autographe signé. Un grave désordre s'est produit pendant la lecture d'un mandement de l'archevêque de Paris. Les élèves de 2ème année de Lettres se sont montrés bruyants, obligeant l'aumônier à s'arrêter pour les interpeller. M. Pasteur a sévi contre les élèves perturbateurs. Un élève a été pris à fumer dans le dortoir. L'élève Duruy (fils du ministre de l'Instruction publique) s'est amusé à traîner dans le dortoir le lit d'un de ses camarades. Surpris par un maître surveillant, Duruy a escaladé, étant en chemise, la cloison qui sépare son lit de celui de son camarade.

Mots-clés : Punitons

Filière : Grandes écoles

Niveau : Supérieur

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 4 p.

Glaçons

Université
de France.

Ecole Normale Supérieure.



Paris, le 26 Novembre 1864

Rapport hebdomadaire de l'administrateur à l'inspecteur
général chargé de la haute direction de l'Ecole -
(Dimanche 20 novembre au dimanche 27)

1. Un grave désordre s'est produit dimanche à la chapelle.
Pendant la lecture d'un mandement de M.^{gr} l'archevêque de Paris, des murmures sont
partis des bancs occupés par les élèves de 2^{ème} année (lettres) et principalement
du banc de MM. Bostagne, Blanchet, Péroux, Duruy. Ces murmures
suisibles, mais peu prononcés au commencement, sont devenus à un certain
moment assez distincts et significatifs pour obliger l'aumônier à s'arrêter et
à interpeller les élèves. Moi-même je manifestai mon vif mécontentement,
malgré la réserve que m'imposait le lieu où nous nous trouvions.
Enfin M. l'aumônier put continuer sa lecture, puis, après avoir achevé
la messe, et toujours devant l'autel, il demanda grâce à l'administration
pour cette étourderie. J'ai bien regretté cette demande de M. l'aumônier
après laquelle il devenait difficile de punir. Mon intention était de
condamner sévèrement la 2^{ème} année de lettres au sortir de la messe, malgré
l'inconvénient qu'il y a toujours, à envelopper dans une punition
générale, bon nombre d'élèves tout à fait innocents.

J'eus me contentai d'aller au dortoir de 2^{ème} année, où les élèves étaient
réunis et s'habillaient pour la sortie, exprimer mon indignation de
tant d'outrage à l'âme et de sottise.

Le lendemain soir au moment où j'étais dans la réfectoire
pour assister au souper, j'entendis des chut très accusés partant
des tables de la 2^{ème} année (lettres) et qui s'adressaient à moi d'une

A Monsieur l'inspecteur général chargé de la H^{te} Dir^{on} de l'Ecole

